

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU NORD TOULOUSAIN

Comité syndical d'installation – Séance du 19 mai 2026

Date de la convocation : 12/05/2026

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires

Quorum : 16

Nombre de votants : 31

Titulaires présents :	28
Titulaires représentés :	
Suppléants :	3
Procurations :	0

L'an deux mille vingt-six, mardi dix-neuf mai, à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain, composé des délégués proclamés élus par l'organe délibérant des EPCI membres, dûment convoqué par Monsieur Philippe PETIT, Président sortant, s'est réuni dans la grande salle de réunion du Syndicat mixte en séance publique d'installation.

Etaient présents

CC des Coteaux du Girou : Mme AUGER M., Mme BACHELET N., M. CAPEL J-B., M. CASTET T., M. RAYNAUD J-P.,
Mme SECULA A., Mme THIBAUD N.
CC du Frontonnais : Mme CAILLAUD M., M. CAVAGNAC H., Mme CLAVEL ALBAR V., Mme GIBERT J., M. LE
CHEVILLER N., M. SAINT-MARTIN P., Mme SAVY S., Mme SIGAL S., M. TERRANCLE S.
CC des Hauts Tolosans : M. ALARCON N., Mme AYGAT C., M. ESPIE J-C. Mme FOURCADE M-L., M. LAGORCE P., M.
MARTIN G., M. MARTINET F., M. OLIVEIRA SOARES H., Mme OUDIN C., Mme SANCHEZ G.
CC Val'Aïgo : Mme BLANCHARD S., M. JOVIADO G., M. MAUREL C., Mme RAYNAUD N., Mme VILLA C.

Etaient représentés

CC des Coteaux du Girou : Mme SECULA A. par M. JEANNE-BROU S. (suppléant)
CC du Frontonnais : Mme SAVY S. par M. VASSAL J-P. (suppléant),
Mme SIGAL S. par M. BRUN D. (suppléant)

Etaient également présents (sans voix délibérative)

Délégués suppléants :

CC des Coteaux du Girou : Mme MARONESE C., M. PINAR S., Mme RAOUX N.
CC du Frontonnais : Mme BEGUE M., M. BLAQUIERE B. M. COULOM J-C, M. FOUGERAY J-M.
CC des Hauts Tolosans : M. SORET C.
CC Val'Aïgo : M. CRESUT P.
Autres élus : M. BAUDOU J-N., M. GARDELLE L., M. GOUZI B., M. GUILLEMOT M.

Secrétaire de séance : M. LE CHEVILLER Nicolas

Délibération n° 2026 /10

Domaine : Administration générale

5.2 – Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

Objet : Installation du Comité syndical

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et suivants,

VU l'arrêté préfectoral du 8 juin 2006 portant création du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain,

VU l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2017 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain,

VU les statuts dudit syndicat,

VU les délibérations :

- du 10/04/2026 et du 29/04/2026 de la Communauté de communes des Coteaux du Girou,
- du 16/04/2026 de la Communauté de communes du Frontonnais,
- du 24/04/2026 de la Communauté de communes Val'Aïgo,
- du 06/05/2026 de la Communauté de communes des Hauts Tolosans,

portant désignation de leurs délégués respectifs au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain,

APRÈS que Monsieur Philippe PETIT, Président sortant, ait procédé à l'appel nominal des délégués désignés,

Le Comité syndical

SE DÉCLARE installé comme suit :

Titulaires		Suppléants	
CC SCOT	Nom Prénom	CC SCOT	Nom Prénom
Coteaux du Girou	AUGER Maryse	Coteaux du Girou	CHERTA Alain
	BACHELET Nathalie		JEANNE-BROU Sébastien
	CAPEL Jean-Baptiste		MARONESE Corinne
	CASTET Thierry		PINAR Sylvain
	RAYNAUD Jean-Pascal		RAOUX Nathalie
	SECUA Aurélie		VASSAL Eric
	THIBAUD Nathalie		VOISARD Vanessa
Frontonnais	CAILLAUD Mélanie	Frontonnais	BEGUE Michèle
	CAVAGNAC Hugo		BLAQUIERE Benoit
	CLAVEL ALBAR Virginie		BRUN Dante
	GIBERT Janine		COULOM Jean-Christophe
	LE CHEVILLER Nicolas		DECALONNE Thomas
	SAINT-MARTIN Pascal		FOUGERAY Jean-Michel
	SAVY Sylvie		LECORRE Damien
	SIGAL Sandrine		PEROTIN Rémi
Hauts Tolosans	TERRANCLE Serge	Hauts Tolosans	VASSAL Jean-Paul
	ALARCON Nicolas		BARBREAU Robert
	AYGAT Chantal		BEAUD Edvine
	ESPIE Jean-Claude		GILLET Emmanuel
	FOURCADE Marie-Luce		GUILLEMOT Morgane
	LAGORCE Patrice		MACHEFER Jérôme
	MARTIN Gilles		MORU Roland
	MARTINET Florent		NOEL Sébastien
	OLIVEIRA SOARES Henri		ROBERT Bérangère
	OUDIN Céline		SORET Christophe
SANCHEZ Gisèle	URBAN Marie-France		
Val'Aïgo	BLANCHARD Sonia	Val'Aïgo	ASTRUC Thierry
	JOVIADO Gilles		COLOMBIES Julien
	MAUREL Cédric		CRESUT Pierre
	RAYNAUD Nathalie		GUERRERO Katia
	VILLA Caroline		OLIVE Françoise

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68 rue Raymond IV 31000), dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président,
Serge TERRANCLE



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SM du SCOT du Nord Toulousain' and a central emblem featuring a landscape with a tree and a building.